

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2018

---

RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT DANS L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1300)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL35

présenté par

Mme Dubost, rapporteure et M. Bru, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« la primauté du »,

les mots :

« l'état de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.